



Des compétences éducatives partagées au service d'une Ville amie des enfants

L'État et la Ville de Carrières-sous-Poissy agissent ensemble pour l'accueil et l'accompagnement des enfants dans leurs apprentissages et leurs activités.

L'État (Ministère de l'Éducation nationale)

- Définit les programmes et contenus pédagogiques des écoles.
- Recrute et affecte tous les personnels pédagogiques et de soutien.
- Assure l'évaluation individuelle et collective des enseignants.



La Ville de Carrières-sous-Poissy

- Entretien des bâtiments et les cours scolaires.
- Fournit le mobilier.
- Procède aux inscriptions scolaires.
- Mobilise des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM) dans les écoles maternelles.
- Gère le service périscolaire et extrascolaire.
- Mène des politiques éducatives : sports, culture, prévention, sécurité...

Groupe scolaire Robert-Badinter

Au cœur de la ZAC Centralité, le nouveau groupe scolaire Robert-Badinter comptera 15 classes, dont 5 pour les élèves de maternelles et 10 pour les élémentaires. Il disposera d'un restaurant scolaire avec production sur place, d'un accueil périscolaire avec un accès différencié, d'espaces extérieurs qui viendront prolonger le parc Nelson-Mandela situé à proximité immédiate, ainsi qu'une « *rue aux écoliers* » pour sécuriser les cheminements piétons. Il permettra d'accueillir entre 300 et 350 élèves. Cet établissement a été pensé pour être simple, fonctionnel, modulable, garantissant sécurité et bien-être aux élèves et personnels tout en étant performant sur le plan environnemental et énergétique. Ouverture prévisionnelle : septembre 2026



Les chiffres clés (2025)



7 écoles maternelles

- 53 classes
- 1 120 élèves
- 43 agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM)

7 écoles élémentaires

- 83 classes
- 1 615 élèves

8 structures périscolaires et extrascolaires

- 1 506 enfants accueillis
- 1 coordinateur, 12 directeurs, 65 animateurs





Une ambition forte pour une école publique de qualité

Une ambition pour le bien-être des enfants

- Respecter les rythmes biologiques de l'enfant.
- Lutter contre le harcèlement.
- Encourager la citoyenneté.
- Favoriser les pratiques culturelles, sportives et artistiques.
- Faire découvrir le patrimoine local.
- Sensibiliser au devoir de mémoire.

Une ambition reconnue par

- L'Éducation nationale avec le projet éducatif territorial 2022-2025.
- L'UNICEF France avec Le label « *Ville Amie des enfants* ».
- L'Etat avec les labels « *Cité de la jeunesse* » et « *Cité éducative* ».



Une ambition partagée avec

- Le Conseil local de l'éducation.
- L'Atelier alimentation.
- Le Conseil local de la jeunesse.
- Les Conseils d'école.
- Les « *Cafés des parents* ».



Les « *Cafés des parents* », une initiative de la municipalité, permettent d'échanger autour de la réussite scolaire directement avec les Carriérois.



Une ambition financée

- Dotation aux écoles de 40 € par élève pour l'achat de fournitures scolaires.
- Distribution de 1 700 kits gratuits de rentrée scolaire aux élèves des écoles élémentaires.
- Dotation annuelle complémentaire pour des appels à projets en lien avec les objectifs de développement durable fixés par l'ONU, l'accompagnement au bien-être des élèves, l'apprentissage des valeurs républicaines et la promotion de la Francophonie.
- Aide matérielle et logistique aux manifestations.
- Dotation annuelle complémentaire pour les transports liés aux sorties scolaires.





Une Ville au service de la réussite scolaire

La construction d'une « école pour tous » est au cœur de l'ambition politique de la municipalité. La Ville de Carrières-sous-Poissy a pris de nombreuses initiatives en ce sens avec ses partenaires.

Une distribution de 1700 kits gratuits de rentrée scolaire aux élèves des écoles élémentaires



- Des kits fournis depuis 2021 sans condition de ressources à tous les élèves scolarisés dans les écoles élémentaires publiques de Carrières-sous-Poissy.

Un Contrat d'accompagnement à la scolarité (CLAS)

- Dispositif s'adressant aux enfants scolarisés qui ne disposent pas dans leur environnement familial et social des conditions nécessaires pour réussir à l'école.
- Véritable soutien à la parentalité.
- Mis en œuvre par le Centre Social et Culturel et soutenu par la Caisse d'allocations familiales des Yvelines (CAF).

Des Agents territoriaux spécialisés dans les écoles maternelles

- 43 ATSEM auprès des enfants et des enseignants.

Un programme de réussite éducative

- Pour les enfants de 2 à 16 ans.
- Soutien à la parentalité, suivis individualisés, sorties culturelles, groupe Ados, club Coup de pouce...
- 332 jeunes bénéficiaires pour un budget de 164 820 € (avec un cofinancement de l'État à hauteur de 65 000 € dont 10 000 € versés au titre du label « Cité éducative »).

Un soutien aux projets innovants

- Dans le cadre du projet « notre école faisons là ensemble », la municipalité et l'Éducation nationale ont établi un partenariat qui a permis à des projets innovants de voir le jour : le premier à l'école maternelle Frédéric-Mistral, autour de la culture scientifique et l'observation des insectes, le second à l'école maternelle Le Parc, autour de l'apprentissage par le jeu. La Ville a assuré le portage financier de ces deux projets.

Une distribution de jouets éducatifs

- Aux enfants scolarisés dans les écoles maternelles publiques de Carrières-sous-Poissy.



La restauration scolaire

La Ville de Carrières-sous-Poissy met en place une offre de restauration scolaire conforme aux exigences de développement durable, d'éveil aux goûts et de diversité alimentaire.

La Restauration municipale

- ▣ Du lundi au vendredi de 11h30 à 13h30.
- ▣ Service à table pour les maternelles et en self pour les élémentaires.
- ▣ La production est partiellement externalisée.
- ▣ 3 types de repas élaborés avec une diététicienne
 - > Un repas classique,
 - > Un repas de substitution sans viande porcine ou sans viande,
 - > Un repas végétarien (deux fois par semaine),
 - > Un repas végétal hebdomadaire en projet.

Une alimentation conforme au développement durable et au bien-être animal



- ▣ 50 % de produits labélisés dont 20 % de bio par menu, 20 % de produits locaux, 100 % de poissons issus de la pêche durable.
- ▣ Signataire de la Charte de l'association L214, la Ville s'est engagée à inclure dans la commande publique des critères stricts, relatifs aux méthodes d'élevages et d'abattages.
- ▣ 2 menus végétariens par semaine proposés aux écoliers.

Une démarche concertée

- ▣ Avec l'Atelier alimentation composé de parents d'élèves pour comprendre les besoins nutritionnels, l'équilibre alimentaire, le fonctionnement et les défis de la restauration scolaire.

Zoom sur la lutte contre le gaspillage alimentaire



- Installation de tables de tri dans les écoles élémentaires pour diminuer de 50% le gaspillage alimentaire.



- Partenariat avec l'association « Too good to go ».

Les chiffres clés



- 340 000 repas servis par an.
- 2 000 repas servis par jour.
- 14 restaurants scolaires.
- 3 cuisines de production.
- 40 agents.
- 50 projets d'accueil individualisé (PAI) par jour.





Les temps périscolaires et les accueils de loisirs

La Ville mobilise au quotidien des moyens humains et logistiques afin de proposer de nombreuses activités et assurer une prise en charge de qualité pour les enfants de 3 à 11 ans, sur les temps périscolaires, en lien avec le PEDT (Projet Éducatif Territorial).

Temps périscolaires

- Organise et encadre les activités éducatives en dehors du temps scolaire.
- 1 506 enfants accueillis.
- Plan de formation pluriannuel pour renforcer les compétences des animateurs.

Accueils de loisirs de 3 à 11 ans

- Pendant les vacances scolaires.
- Les mercredis en demi-journée.



Les temps forts du périscolaire (quelques exemples)



Les chiffres clés

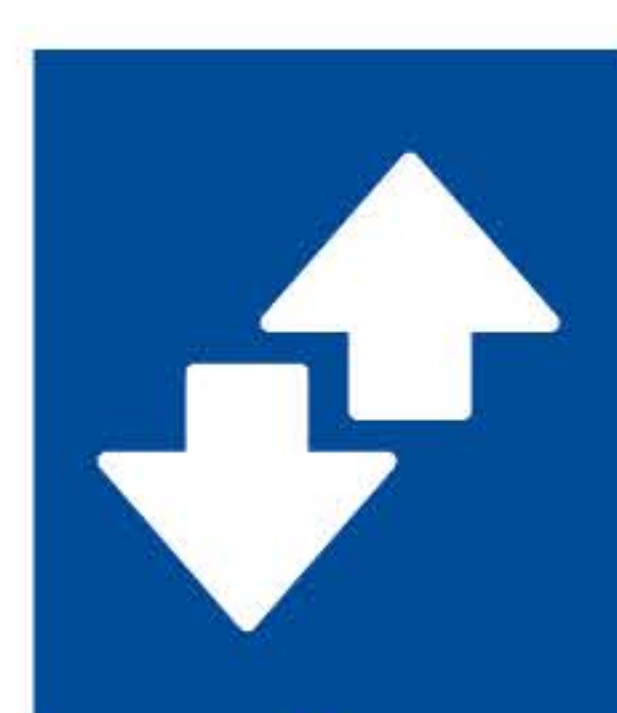


- 8 structures périscolaires et extrascolaires.
- 1 506 enfants accueillis.
- 1 coordinateur, 12 directeurs et 65 animateurs.

L'accueil périscolaire



- Il permet d'accueillir régulièrement ou occasionnellement les enfants scolarisés et de proposer des activités de loisirs éducatifs encadrées par un personnel qualifié.
- S'il constitue un service important rendu aux familles, il a aussi une vocation essentielle : celle de favoriser la continuité éducative par le développement, la découverte, la détente et l'apprentissage de la vie en société.



Sécurité et prévention



La Ville propose aux écoles et au sein des accueils de loisirs des activités et des ateliers autour de la sécurité et de la prévention routière.

Prévention routière

- Organisation d'ateliers de prévention routière par la Police municipale, destinés à l'ensemble des élèves des écoles élémentaires :
 - Mise en place du Permis piéton et du module Mobilipass (programme éducatif de sensibilisation aux risques routiers) en partenariat avec l'association « Prévention routière ».
 - Formation à l'utilisation et à la réglementation de la trottinette et autres engins électriques (*hoverboard*, monoroue, gyropode et skate électrique) pour les élèves de CE2, CM1 et CM2.
- Mise en place d'une journée annuelle sportive et citoyenne pour la Jeunesse avec les forces de sécurité et de secours en partenariat avec l'association Raid Aventure.



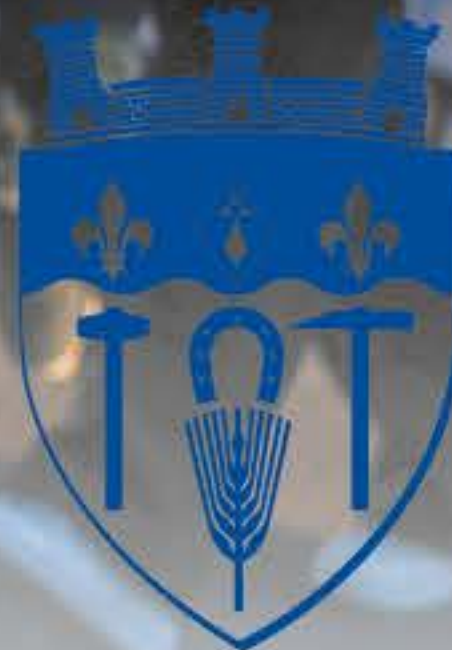
Sécurité

- Dotation en kits de détresse de tous les établissements scolaires et équipements publics pour permettre une intervention rapide des policiers et protéger les enfants, personnels éducatifs et agents communaux en cas d'intrusion.
- Sécurisation des abords des écoles par différents aménagements : signalétiques adaptées, barrières de sécurisation, revêtement de sol...
- Présence d'agents de surveillance de la voie publique (ASPE) aux heures de rentrée et de sortie des écoles.

Des rues écoles à l'étude



- Elles consistent à supprimer la circulation aux horaires d'entrée et de sortie des écoles afin d'assurer la sécurité des piétons.



@ L'accès au numérique



La Ville est engagée dans une politique de déploiement des outils numériques, dans la maintenance d'un parc informatique performant, pour garantir la réussite scolaire de tous les élèves des écoles publiques de Carrières-sous-Poissy.

Des équipements numériques pour tous

- 83 classes équipées pour un coût de 413 000 € :
 - > 175 ordinateurs mis à disposition aux enseignants.
 - > 115 tableaux numériques interactifs (TNI), équipements (ENI) et vidéoprojecteurs (VNI) interactifs.
- 48 tablettes mises à disposition dans les écoles maternelles.
- 12 classes mobiles composées d'ordinateurs portables, de tablettes, d'un vidéo projecteur, d'une imprimante et d'une borne Wifi dans les écoles élémentaires.
- Raccordement à la fibre de l'ensemble des écoles maternelles et élémentaires (excepté « *Les Bords-de-Seine* » qui n'est pas encore éligible).
- Mise à disposition dans les écoles maternelles du robot pédagogique « *BeeBot* ».
- Révision annuelle des ordinateurs portables confiés aux enseignants des écoles primaires.

Zoom sur le robot BeeBot



- Sympathique abeille, ce robot pédagogique est programmable sans ordinateur et sans télécommande, pour une première initiation ludique au codage informatique.



5 @ du label national « Territoires, Villes et Villages Internet » (2025).

- Le label national « *Territoires, Villes et Villages Internet* » décerné par l'association Villes Internet récompense les collectivités qui s'engagent en faveur d'un numérique citoyen et urbain.





Sports, culture et loisirs

La Ville de Carrières-sous-Poissy propose des événements culturels, familiaux, intergénérationnels et sportifs pour toutes et tous.

Sports

- Organisation de rencontres sportives amicales entre les écoles.
- Organisation du CROSS des écoles.
- Mise en place d'ateliers découverte par les éducateurs sportifs.
- Participation de la Ville, en partenariat avec la Communauté Urbaine Grand Paris Seine & Oise, aux séances de natation, proposées aux classes de CP, CE2 et CM2 afin d'acquérir la compétence « *savoir nager* ».
- Installation d'une piste de glisse pendant 3 semaines au moment des fêtes de fin d'année, pour les élèves des écoles élémentaires.

Classe de découverte

- Organisation de séjours pédagogiques pour les écoles élémentaires et maternelles, dites « *classes de découverte* », à Saint-Rémy-des-Landes.
- 13 classes du CP au CM2 ont pu partir en 2025 pour un budget de 80 776 €.



Culture

- Des créneaux dédiés aux élèves des écoles maternelles et élémentaires à la Médiathèque Octave-Mirbeau
- Intervention de l'École municipale de musique dans les écoles et les Accueils de loisirs pour favoriser l'éveil musical et artistique.
- Organisation d'un ciné-noël à l'Espace Louis-Armand pour les élèves des écoles élémentaires et maternelles.
- Mise à disposition par la Ville de l'Espace Louis-Armand pour les spectacles de fin d'année des écoles.



Devoir de mémoire

- Participation des écoliers aux cérémonies commémoratives et au travail de mémoire.





Une école publique engagée pour le développement durable

Depuis 2021, la municipalité a créé un appel à projet à destination des écoles carriéroises pour soutenir les 17 objectifs de développement durable fixés par l'ONU.

Soutien aux objectifs de développement durable

- Mise en place d'un appel à projet annuel à destination des écoles maternelles et élémentaires en soutien des 17 objectifs de développement durable fixés par l'ONU.
- 66 projets soutenus depuis 2021 :
 - Carrés potagers, mini serres, mangeoires pour les oiseaux, acquisitions de matériels de jardinage et de composteurs, ateliers ludiques et interactifs d'observation de la biodiversité ou encore en faveur de mobilités douces.

Pour favoriser les mobilités douces

- Installation d'arceaux à vélo aux abords des écoles.
- Organisation du Permis vélo, encadrée par la Police municipale.
- Mise en place d'ateliers de réparation de vélo et d'opérations de marquage Bicycode®.
- Création de parcours vélo dans les cours d'écoles maternelles.

La lutte contre le réchauffement climatique (quelques exemples)

- Réparation et pose de stores filtrants.
- Identification et équipement d'une salle « *refuge* » climatisée dans chaque école.
- Installation de toiles anti-chaueur et d'auvents toilés de protection dans des salles et cours d'école (après étude d'opportunité et de faisabilité).
- Élaboration d'un plan pluriannuel de végétalisation des cours d'école.
- Déploiement de peinture réfléchissante blanche à base de coquilles d'huîtres sur les toitures afin de limiter la surchauffe des bâtiments.

Pour une alimentation plus respectueuse

- 50 % de produits labélisés dont 20 % de bio par menu, 20 % de produits locaux, 100 % de poissons issus de la pêche durable.
- Signataire de la Charte de l'association L214, la Ville s'est engagée à inclure dans la commande publique des critères stricts, relatifs aux méthodes d'élevages et d'abattages.
- 2 menus végétariens par semaine proposés aux écoliers.

